

## Le Négociant Canadien

MONTREAL, JEUDI, 15 JANVIER 1874.

### Six mois de l'année fiscale.

L'état comparé du revenu et des dépenses du Canada pour mois de décembre 1872 et 1873 donne le résultat suivant :

REVENUS.	1872	1873
Douanes.....	\$690,988.10	\$873,339.83
Accise.....	443,734.46	442,736.80
Postes.....	43,868.24	85,649.85
Trav Publics.	97,773.41	107,173.40
Timbres.....	12,831.61	18,293.73
Divers.....	59,765.64	59,356.24

Total.....	\$1,348,961.46	1,586,549.90
Dépenses.....	1,326,656.72	1,834,701.46

Excé. de rev.	\$22,304.74
Excé. de dép.	\$258,151.56

Les revenus et les dépenses accusent également une augmentation assez considérable, mais plus marquée en ce qui regarde le chapitre des dépenses. La comparaison s'établit comme suit :

#### REVENUS.

Décembre 1873.....	\$1,586,549.90
Décembre 1872.....	1,348,961.46

Augmentation.....	\$237,588.44
-------------------	--------------

#### DÉPENSES.

Décembre 1873.....	\$1,834,701.46
Novembre 1872.....	1,326,656.72

Augmentation.....	\$518,044.74
-------------------	--------------

Six mois de la présente année fiscale sont maintenant écoulés, et il est intéressant de connaître les opérations durant cette période.

En établissant la comparaison pour le premier semestre on arrive au résultat suivant pour toutes les sources de revenus et de dépenses :

REVENUS.	1872	1873
Douanes.....	\$6,483,320.21	6,811,663.64
Accise.....	2,241,601.02	2,048,485.68
Postes.....	339,985.72	510,760.68
Trav Publics.	746,451.38	787,340.50
Timbres.....	105,809.58	105,899.54
Divers.....	321,458.04	761,649.52

Total.....	\$9,973,859.66	11,836,805.85
Dépenses.....	9,059,181.89	11,854,479.38

Excé. de rev.	\$914,677.77
Excé. de dép.	\$17,673.53

Cet état est intéressant en ce qu'il nous montre le mouvement d'augmentation et de diminution qui s'est produit dans les diverses sources de revenus. L'augmentation s'est fait sentir principalement dans les douanes qui ont donné \$350,000, les postes \$280,000, les travaux publics

\$40,000 et les divers \$440,000 de plus qu'en 1872. Les timbres ne donnent qu'un excédant de \$80. L'accise accuse une réduction de près de \$200,000.

L'augmentation totale de revenus a été de \$1,662,945.17 comme suit :

Revenus : 6 mois 1873...	\$11,836,805.85
Revenus : 6 mois 1872...	9,973,859.66

Augmentation.....	\$1,862,945.17
-------------------	----------------

L'augmentation des dépenses a été plus rapide comme le prouve l'état suivant pour la même période.

Dépenses 6 mois 1873...	\$11,854,479.38
" " 1872...	9,059,181.89

Augmentation.....	\$2,795,297.49
-------------------	----------------

La différence qui existe entre les opérations des deux semestres correspondants s'établit en ajoutant à la balance en caisse le 1 janvier 1873, le déficit qui s'y trouve au 1 janvier 1874, comme suit, savoir :

Balance 1 jan. 1872....	\$914,677.77
Déficit au 1 jan 1874.....	17,673.53

Total.....	\$932,351.20
------------	--------------

### Association de la Halle aux Blés.

L'assemblée générale annuelle de l'association de la Halle aux Blés a eu lieu hier. Le bureau de direction a soumis le rapport des opérations de l'année, que nous résumons comme suit :

L'état financier de l'association est toujours excellent et la balance en caisse continue d'augmenter.

On se rappelle qu'en 1872 un comité fut chargé d'examiner les moyens de se procurer une bâtisse plus convenable pour les séances de la Chambre de Commerce et de la Halle aux Blés. Le comité fit rapport en faveur de la formation d'une société au capital de \$100,000 et d'un site qui a été accepté comme répondant aux besoins du commerce. Le prix minimum avait été fixé à \$3 par pied, mais comme des propriétaires exigeaient \$3.50 et qu'une opposition active s'organisait contre l'éloignement du centre des affaires, le comité a cessé les négociations.

Comme le bail de l'association expire le 30 avril prochain, on suggère de le continuer pour quelques années encore en obtenant des héritiers de la succession Cuvillier des améliorations jugées nécessaires.

La question de l'union de toutes les associations en une seule et de la construction d'un magnifique édifice pour les contenir agite l'opinion et est recommandée à l'attention des membres.

L'embaras du fret attirera l'attention de l'association et des résolutions ont été

adoptées qui ont amené une réponse de M. Brydges et une correspondance avec M. Allan. On trouvera plus loin l'analyse de ces documents.

Les vœux du commerce ont été exaucés en ce qui concerne la composition de la commission du Havre, il a maintenant une représentation suffisante.

MM. Ryan, Ogilvie, Spratt et Labelle ont été élus délégués de l'association à la prochaine convention de la Chambre de Commerce de la Puissance.

La loi d'inspection passée à la dernière session requiert des amendements.

Le gouvernement a été induit à prendre les moyens de fournir des facilités suffisantes pour la réception de la farine et du grain.

La dernière convention de la Chambre de Commerce de la Puissance a été très importante et elle a adopté une résolution en faveur du renouvellement du traité de réciprocité.

La question de transport continue de préoccuper l'opinion publique tant aux Etats-Unis qu'au Canada. Dans l'ouest elle est regardée comme vitale, tandis que dans l'Est et à New-York on recherche activement les moyens d'en réduire les frais. Une convention à ce sujet aura lieu prochainement à New-York.

En rapport avec cette question, Montréal a eu l'honneur de recevoir la visite du comité sénatorial de transport et celle du club commercial de Boston.

On espère que ce qu'ils ont vu a produit une impression favorable et aura pour résultat de mieux faire connaître les avantages offerts par notre port.

### CHAMBRE DE COMMERCE.

L'assemblée trimestrielle de la Chambre de Commerce de Montréal a eu lieu hier. Le nombre des membres présents était très-considérable, et nous avons remarqué les canadiens-français dont les noms suivent, savoir : MM. G. Boivin, A. M. Delisle, E. A. Gendreau, Chs. Hébert, A. Kéroack, H. Labelle, L. E. Morin, J. D. Rolland et S. St Onge.

Le président, M. Hugh McLellan occupait le fauteuil et passa en revue les travaux du dernier trimestre.

La première question qui est venue sur le tapis a été celle de la construction du pont de chemin de fer au Côteau du Lac.

Un mémoire à ce sujet fut adressé au gouvernement qui n'a encore fait aucune réponse. On espère néanmoins que le gouvernement n'accordera pas la permission d'ériger ce pont sans prendre toutes les